



SPIN-OFF* DU FEUILLETON DE L'ÉTÉ

*Ab imo pectore***

Quand les locaux motivent !

* dérivé
** du fond du cœur

En juillet 2008, la CFDT-CULTURE avait diffusé le tract suivant :

À VENDRE (PARIS) IMM. « BONS ENFANTS », HAUT DE GAMME
PRESTIGE, RÉSILLE CRÉATEUR, SURF. 21 000 M2. PRIX ATTRACTIF,
CAUSE DÉMÉNAGEMENT URGENT...

Il y a 4 ans (pile), nous évoquions alors un scénario de politique fiction...

Ce tract, aujourd'hui, est devenu d'une inquiétante actualité.

Ce qui ne change pas, c'est un **rapport sur la politique immobilière** du ministère de la Culture et de la Communication (MCC) qui indiquait en 2008 « *En particulier pourrait être étudié un schéma consistant à chercher un immeuble unique, fonctionnel et performant regroupant les 1 700 agents des services centraux dans une commune limitrophe de Paris correctement desservie par les transports en commun.* ». Malheureusement, l'histoire bégaye... M. Tron n'est plus là, mais le MCC est toujours dans le collimateur du Conseil de l'immobilier de l'État (CIE), joyeux cénacle rattaché au ministère de l'Économie qui émet des « avis » sur le patrimoine immobilier de l'État. Pas vraiment de surprise, ce sont toujours les mêmes : les ministères -le nôtre au premier chef- ne rationalisent pas assez, dépensent trop, ne réfléchissent pas assez à long terme et surtout ne densifient pas assez.

Le dernier avis en date concernant le MCC est celui de mai 2014, une poignante déploration sur le thème du m² mal occupé (http://www.cfdt-culture.org/wp/wp-content/uploads/2015/07/cie_2014-11_SPSI_centrale-Culture.pdf).

Rappelons que ce cercle restreint des **grands techniciens de la surface**, instauré par N. Sarkozy, est constitué de seize membres (13 hommes, 3 femmes), parlementaires, notaires, et surtout « *personnalités qualifiées dans le domaine de l'immobilier* »... On comprend mieux pourquoi ces éminentes personnalités sont si **avides de nous faire partir** : il semblerait qu'il y ait en la matière quelques **intérêts financiers qui ne relèvent pas de la seule « rationalisation »**.

Rappelons aussi que lors de la précédente étape de « *rationalisation* », les hôtels Kunski et Vigny-Croisilles, à des fins « *d'économies* », ont été vendus bien en dessous des prix du marché... La seule rumeur de cette nouvelle rationalisation a dû tirer de grands sourires à de nombreux notaires et autres marchands de biens !

Mais nous ne sommes pas à vendre ! Ni nous, ni nos missions, ni nos immeubles !

En 2008 notre texte se concluait ainsi : *L'intérêt collectif et individuel des agents justifie que notre ministère se montre, sur la question de l'immobilier, respectueux, clair et transparent. Les agents doivent être informés très précocement, faute de quoi il s'installe des rumeurs et des inquiétudes qui enflent au cours du temps.*

.../...

Cette demande est toujours d'actualité car la parution sur le site du ministère de l'Économie d'une annonce visant à trouver (ou seulement chercher ?) des locaux pour "reloger" les agents à l'entrée des congés estivaux ne peut manquer de susciter des inquiétudes.

Aujourd'hui en 2015 l'objectif assigné par le CIE au ministère de « *densifier davantage* » et de « *rationaliser* », entendez « réduire le nombre de site » (au maximum 3) n'est pas atteint à ses yeux.

À nouveau, encore et toujours, cet unique principe de « ratio », indépassable horizon de pensée -si l'on ose dire - du CIE : peu importe le pourquoi, et surtout comment le ministère fonctionne, comment les agents sont « logés », il faut moins de sites « point barre ». Quant au « où », pour le CIE, la seule solution, que ce tribunal du m² ne s'applique pas, est d'envoyer tout le monde -sauf la ministre ?- en banlieue, car Paris c'est trop cher et donc ne permet pas de « dépenser moins ».

Seul petit détail qui échappe à la calculette à surface du CIE, c'est que Paris c'est aussi trop cher pour de très nombreux agents pour s'y loger et **qui dit « lieu de travail » en banlieue dit aussi « trajets banlieue à banlieue »**. Les transports parisiens sont ce qu'ils sont : il convergent en majorité vers le centre parisien. Installer l'administration centrale en banlieue, ce sera surtout une densification des agents dans les bus, métro et autres RER ou trains avec des temps de transports allongés qui ne pourront que nuire à la qualité de vie au travail !

Conscient des risques majeurs encourus en matière de gestion de l'immobilier du Ministère, notre syndicat **défendra** encore une fois l'**attitude responsable qui consiste à valider une nouvelle densification raisonnable et raisonnée de l'immeuble des Bons-Enfants**.

Nous comptons également sur une **attitude responsable des cadres qui seront invités à partager ou échanger les surfaces de leurs bureaux actuels afin que tout le monde puisse rester aux Bons-Enfants !**

Car aujourd'hui, majoritairement, les agents des Bons Enfants ne veulent pas quitter le 182 de la rue Saint-Honoré. La vie quotidienne des agents du MCC est construite sur la situation actuelle de ce lieu de travail.

Nous attendons des éléments précis et des chiffres précis sur les surfaces des bureaux, sur le nombre d'occupants, sur le ratio m² par agent aux Bons-Enfants et à Valois et sur la densification projetée.

Nous ne comprendrions pas et nous n'accepterons pas que le Ministère se cantonne à l'étude de solution visant à abandonner purement et simplement le site des Bons-Enfants, site où les investissements se montent à plus de 70 millions d'euros !

Par ailleurs, nous voulons avoir des réponses claires et précises sur les sites de Pyramides (Service des Musées de France, Inspection Générale des Patrimoines) et du Fort de Saint-Cyr (Sous-Direction des Systèmes Informatiques).

Concernant le bail de la DGCA, qui arrive à expiration en mars 2017, **une prolongation de celui-ci serait une solution d'attente qui mettrait en péril l'ensemble du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) du ministère et conforterait le CIE dans l'idée que l'ensemble de l'administration centrale doit être déménagée, ce que nous refusons.**

.../...

C'est depuis le début que nous dénonçons la situation de cet immeuble rue Beaubourg avec des locaux inadaptés, qui ne peuvent accueillir l'ensemble du personnel affecté à la DGCA, puisque 18 des agents sont séparés du reste, et un loyer exorbitant, **cette situation met dans le rouge l'ensemble de la politique immobilière du MCC. La prolonger serait suicidaire !**

Pour rappel, lors de son déménagement récent, la DRAC Ile-de-France a trouvé des locaux dans le 9^e arrondissement (à quatre stations de métro du Palais Royal), moins chers, pour autant d'agents sur ce site qu'à la DGCA. C'est donc faisable sans risquer de se mettre à dos le CIE et France Domaine.

Enfin, nous ne pouvons, dans le cadre de ce SPSI , faire mine d'oublier le devenir du quadrilatère des Archives. Tant que le ministère choisira d'éluder cette question, nous ne pourrons pas avancer.

Le site parisien des Archives nationales (AN) serait directement touché par la mise en œuvre de l'un des scénarios à l'étude en réponse à la demande du CIE, prévoyant l'installation de plusieurs centaines de personnels sur le site. Chacun sait en effet que les Archives nationales ont en matière de magasins, de locaux techniques et d'espaces de valorisation et d'accueil du public, des besoins qui ne sont pour l'heure pas satisfaits, mettant en péril la viabilité de l'institution sur ce site. Ces besoins, largement sous-estimés par le rapport Magnien-Notari de septembre 2013, sont aujourd'hui criants dans le nouveau contexte créé par l'incertitude de l'avenir du site de Fontainebleau et l'éventualité d'une sortie des documents conservés en sous-sols. Nous exigeons donc, avant toute décision concernant le site du quadrilatère, une **prise en compte objective et sincère des besoins des AN dans ce nouveau contexte.**

Entre Fontainebleau, le remplissage plus rapide que prévu de Pierrefitte et les errements sur les travaux et occupation du Quadrilatère (cafouillage autour des salles du service Formation DGPAT), cela ne peut plus durer !

La position de la CFDT-CULTURE, comme nous l'avons dit plus haut, est claire : nous exigeons que l'administration centrale reste aux Bons-Enfants.

La CFDT-CULTURE

Paris, le 27 juillet 2015

Dans l'épisode 7, Pas cap' LCAP ?